



La nouvelle édition de la carte des écoles polluées, qui se base sur les dernières données disponibles de 2018, montre que l'amélioration de la situation continue, même si la situation reste préoccupante dans 467 écoles (soit 176 de moins qu'en 2017).

Respire publie en ligne la carte de la pollution autour des établissements scolaires en Ile-de-France (crèches, écoles, collèges et lycées). Elle est disponible ici : <https://carte-des-ecoles.de-l-air-pour-nos-enfants.fr/>

La situation continue de s'améliorer – ce qui correspond aux données fournies par Airparif, et qui ont servi à construire cette carte. Mais elle reste préoccupante dans de nombreux endroits.

NO2

En 2018, il y a 350 établissements qui dépassent les seuils réglementaires de dioxyde d'azote (NO2) dans Paris, 104 dans la petite couronne, et 13 dans la grande couronne. Au total, 467 établissements dépassent donc toujours les seuils légaux (contre 643 en 2017 – le mode de calcul a légèrement changé ce qui amène de petites variations).

Il reste de nombreux établissements en dépassement, ce qui correspond au fait que les concentrations sur Paris restent supérieures aux normes légales – près d'un million de Parisiens sont exposés à des dépassements selon Airparif.

PARTICULES

Pour ce qui est des particules, 100% des établissements sont en dessous des seuils légaux (la seule école en dépassement en 2017 est passée en dessous). Toutefois, il existe une nette différence entre les seuils réglementaires et les recommandations de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), alors que ces seuils sont identiques pour le NO2. Pour les particules, une très grande partie des établissements restent exposés à des valeurs dépassant les seuils recommandés par l'OMS : 100 % pour les PM2.5 et 78 % pour les PM10 à Paris, 100 % pour les PM2.5 et 35 % pour les PM10 en petite couronne.

Par ailleurs, il n'existe toujours pas de mesure pour les particules encore plus fines (PM1 ou en-dessous) alors que les scientifiques indiquent qu'il s'agit des molécules les plus dangereuses pour la santé.

ANALYSE

Les concentrations fortes de NO2 à proximité des axes routiers sont liées au trafic, et pour plus de 90 % d'entre elles, aux véhicules diesel, selon Airparif. La diminution observée est liée à une diminution du trafic et à un changement du parc automobile.

L'impact pour la carte des écoles est parfois important pour des raisons de seuil (des écoles qui passent de 41 à 39, par exemple).

La carte des écoles polluées en Ile-de-France

Écrit par RESPIRE

Mardi, 10 Mars 2020 16:15 - Mis à jour Mardi, 10 Mars 2020 17:08

Sur l'année 2018, Il existe toutefois des zones de taille modeste qui connaissent une augmentation localisée.

MANDATURE

Sur la durée de la mandature, de 2014 à 2018, le nombre d'établissements dépassant les seuils légaux de NO2 passe de 1140 à 350 sur Paris. Il passe de 311 à 104 dans la petite couronne, de 28 à 13 sur la grande couronne.

Sur la mandature, nous observons donc que 790 écoles qui dépassaient les seuils légaux sont passées en dessous dans Paris, 207 en petite couronne et 15 en grande couronne.

Cette évolution importante est en ligne avec ce que nous observions l'année dernière lors de la publication de la première version de notre carte des écoles.

AGIR

Malgré les améliorations, la situation reste donc préoccupante dans la capitale et alentour. Pour cette raison, il faut continuer de diminuer le trafic routier aux abords des écoles, principale source de pollution au NO2. Respire invite donc les candidats à proposer des actions ambitieuses sur ce sujet.

Respire a organisé avec des parents d'élèves et plusieurs partenaires (FCPE, MDB, Alternatiba, Paris sans voiture) des actions dans une quarantaine d'écoles ces derniers jours. Ces actions vont continuer jusque mardi.

Pour chaque école où ils sont mobilisés, les parents demandent des mesures concrètes et locales, comme la piétonisation de certaines rues, la création de zones à circulation douce, des rues aux enfants, l'installation de stationnement pour les vélos, l'installation de ralentisseurs, des plans de circulation qui découragent la circulation de transit, la végétalisation des abords des écoles, des audits de qualité de l'air, etc.

Les données par villes sont disponibles en ligne
Elles seront prochainement téléversées sur le site opendata.gouv.fr.